

COMMUNE DE ROCLES**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 mars 2021**

Date de la convocation : **22 mars 2021**

La convocation a été affichée aux lieux habituels le : **22 mars 2021**

Conseillers en exercice : **11**

Membres présents ou représentés : **10**

L'an deux mil vingt et un le vendredi vingt-six du mois de **Mars**, à **vingt heures trente** minutes, les conseillers municipaux de la commune de Rocles proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du **15 Mars 2020**, se sont réunis dans la salle d'animation sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, **M. Pierre MALLET**, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres du conseil : BRUSA Sylvain, FLOURET Jonathan, LAPOUGE Marie-Noëlle, MALLET Pierre, MARTIN Chantal, PUJOL Marc, RANC Aline, RIEU Hervé, SOLVIGNON Monique, THEROND Bruno, URBANCIC Caroline.

Absent(s) excusé(s) : **M. Marc PUJOL**

Absent(s) non excusé(s) : **néant**

Absent(s) représenté(s) : **Mme Chantal MARTIN**

Pouvoir(s) : **Mme Chantal MARTIN à Mme Aline RANC**

M. Sylvain BRUSA a été désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Compte de gestion 2020 – budget principal commune
- Compte de gestion 2020 – budget annexe SPIC Eau et Assainissement
- Compte administratif 2020 – budget principal commune
- Compte administratif 2020 – budget annexe SPIC Eau et Assainissement
- Affectation du résultat 2020 – budget principal commune
- Affectation du résultat 2020 – budget annexe SPIC Eau et Assainissement
- Subventions de fonctionnement aux associations – année 2021
- Participation aux transports scolaires des élèves du primaire pour l'année scolaire 2019/2020
- Avenant n°2 au contrat collectif d'assurance santé à adhésions facultatives
- Acquisition parcelle C777 (domanial de 770m² à Villevieille) – délibération n°1 du 9 novembre 2018.
- Location des parcelles agricoles cadastrées section C n°737, 1550 (Section de Villevieille)

Questions diverses :

- Requête en cassation des cts Lauraire / affaire chemins ruraux de la Rochette
- Convention de vente d'eau en gros avec le SIE de la CLAMOUSE
- Bibliothèque de Rocles
- Subvention assainissement contrat territorial du Haut Allier 2018-2020
- Règlement et tarifs de location salle animation
- Abri bus / bancs
- Projet éolien

Pièces jointes :

- Compte administratif 2020 (budget principal commune + annexes des sections et budget annexe eau/assainissement)
- Projet d'affectation du résultat 2020 (budget commune et budget eau/assainissement)
- Courrier Région Occitanie du 07/12/2020 (transports scolaires) + état participation Rocles 2019-2020
- Avenant n°2 au contrat collectif d'assurance santé – MNT groupe vyv
- Courrier Département Lozère du 21/01/2021 + procédure / Recettes provenant des amendes de police
- Courrier de la DGFIP DU 04/02/2021 / Droit de priorité acquisition parcelle C777 + devis CDG48 du 26/02/2021.
- Courriers de M. J-M. Lauraire du 16/02/2021 / Dissolution du Gaec Lauraire et location de parcelles

M. le maire déclare la séance ouverte à **20H35**.

- **Compte de Gestion 2020 – budget principal commune**

Après présentation, le conseil municipal autorise le maire à signer le compte de gestion 2020 du budget principal commune.

- **Compte de Gestion 2020 – budget du service de l'eau et de l'assainissement**

Après présentation, le conseil municipal autorise le maire à signer le Compte de Gestion 2020 du budget du service de l'eau et de l'assainissement.

- **Compte Administratif 2020 – budget principal commune**

Le CA est clôturé avec un excédent de 111.808,93€ en fonctionnement et un déficit d'investissement de 21.273,78€ (avec un solde des restes à réaliser positif de 12.610€) ; soit un excédent cumulé de 90.535,15€. Les états des sections de commune sont examinés et votés.

- **Compte Administratif 2020 – budget du service de l'eau et de l'assainissement**

Le CA est clôturé avec un excédent de 11.499,47€ en exploitation et de 130.901,80€ en investissement avec un solde des restes à réaliser négatif de 53.835,00€ (étude d'assainissement Rocles/les Thorts) ; soit un excédent cumulé de 142.401,27€.

- **Subventions aux associations 2021**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions aux associations suivantes pour 2021 :
Sou de l'école de Rocles : 800€ / Foyer Rural de Rocles : 900€ / FC Grandrieu-Rocles : 250€ / Les Fadarelles : 200€ / Association Française des Scléroses en Plaques : 100€ / ligue contre le cancer 100€

- **Participation aux transports scolaires des élèves du primaire pour l'année scolaire 2019/2020**

Le montant des frais de ramassage dû au conseil départemental, s'élève à 410 € par élève. La part de la commune s'élève donc à 820€ pour les 2 enfants domiciliés sur la commune bénéficiant de ce service.

- **Avenant n°2 au contrat collectif d'assurance santé – MNT groupe VYV**

Le conseil municipal prend note de l'avenant au contrat d'assurance santé MNT. Avenant portant sur les conditions de résiliation et sur des modifications de cotisations pour les agents.

- **Acquisition parcelle C777 (domanial de 770m² à Villevieille) – délibération n°1 du 9 novembre 2018**

Le conseil municipal décide de revenir sur la décision du 9 novembre 2018 quant à l'acquisition de cette parcelle. La commune renonce à son droit de priorité.

- **Location des parcelles agricoles cadastrées section C n°737, 1550 (Section de Villevieille)**

Le conseil municipal décide de mettre en location les parcelles en question. La location se fera sous forme de Convention Pluriannuelle de Pâturage. Les agriculteurs intéressés ont 10 jours à compter de la publication du communiqué pour déposer leur candidature en mairie.

Questions diverses :

- Requête en cassation des cts Lauraire / affaire chemins ruraux de la Rochette
L'affaire est toujours en cours, certains chemins n'ayant pas retrouvé leur aspect initial la commune a porté devant la cour un dossier en défense.
- Convention de vente d'eau en gros avec le SIE de la CLAMOUSE
La convention avec le SIE de la Clamouse doit être renouvelée. La convention à venir prévoit un abonnement mensuel de 125€ HT (fourniture de 3000m³/an compris dans le prix de l'abonnement). Ce service permet à la commune de sécuriser son approvisionnement en eau potable et faire face à des pénuries (travaux sur le réseau, sécheresse,).

- Bibliothèque de Rocles
La bibliothèque connaît une baisse de fréquentation, certainement due à l'épidémie de Covid, mais reste un point de dépôt garantissant le passage du Bibliobus sur la commune. Marie-Noelle LAPOUGE propose son aide pour la tenue de la Bibliothèque. M. le maire est sollicité pour étudier la possibilité d'y installer un point wifi ou accès internet.
- Subvention assainissement contrat territorial du Haut Allier 2018-2020
La subvention est suspendue en raison de la non réalisation des travaux en 2021.
- Règlement et tarifs de location salle animation
Un tableau synoptique a été élaboré afin de répondre au mieux aux demandes de mise à disposition de la salle d'animation. Les tarifs seront définis lors de la prochaine séance.
- Abri bus / bancs
Pour l'abri bus, un devis a été établi par Alizon GINOUX pour une création originale. Un autre devis a été établi par l'entreprise BENOIT pour la démolition des anciens bâtiments et la réalisation de la dalle. D'autres devis comparatifs doivent être demandés. La Région a été contactée pour une aide éventuelle. En l'état la commune ne peut bénéficier d'une subvention, mais La Région est susceptible d'adopter d'ici quelques mois de nouvelles modalités d'attribution. Les 6 bancs commandés ont été installés, 2 nouveaux bancs seront commandés après le vote du budget 2021.
- Projet éolien
La commune a été démarchée par la société Escoffier pour l'implantation d'éoliennes.
L'ensemble du Conseil Municipal est plutôt défavorable au projet.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le maire déclare la session close à **23H20**.

Compte rendu affiché le **2 avril 2021** aux lieux accoutumés.

Le maire, M. Pierre MALLET



